

## DISTINCTION

# Michel Labitte a reçu les palmes académiques

**C'est au centre de documentation et d'information (CDI) du lycée des Flandres** que Michel Labitte s'est vu décerner les palmes académiques samedi.

« J'accepte cette distinction comme un encouragement à poursuivre mon action à la place où je suis et à celle que j'occuperai demain en continuant à rendre des services à l'éducation », a-t-il déclaré.

Olivier Dupas, proviseur du lycée des Flandres, à l'origine de la demande de la distinction, a retracé son parcours.

Son implication dans l'Éducation nationale est surtout connue à travers l'action menée en tant que président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) de la cité scolaire des Flandres qu'il assura pendant dix ans. « Son engagement pour le

service public de l'éducation est tout simplement remarquable », a souligné le proviseur.

En septembre 1987, Michel Labitte est élu représentant des parents d'élèves au conseil d'école de l'établissement Jean-Macé à Hazebrouck jusqu'en 1989, où il a notamment négocié la mise en place de l'apprentissage d'une langue étrangère à l'école primaire. À la rentrée scolaire de la même année, il est désigné par le conseil général pour siéger au conseil d'administration du collège des Flandres, fonction qu'il occupera uniquement durant l'année scolaire 1989-1990 en raison de sa nomination à la présidence de la FCPE en novembre. Mais il prolonge en siégeant cinq ans supplémentaires après avoir été élu à la tête de la liste présen-

tée par la FCPE comme représentant des parents d'élèves.

En septembre 1995, il est élu au même poste, mais cette fois au conseil d'administration du lycée des Flandres qu'il occupe pendant deux ans jusqu'en 1997. En 1998, bien qu'encore en fonction, Michel Labitte continue à représenter les parents d'élèves, mais cède sa place à une équipe plus jeune pour siéger au conseil d'administration du lycée. Plus récemment, il est devenu président du centre socio-éducatif et adjoint au maire, chargé des affaires scolaires auprès du député-maire, Jean-Pierre Allossery. C'est ce dernier qui clôtura la cérémonie : « Nous sommes fiers d'avoir à nos côtés un défenseur de l'école, de l'éducation populaire et de la laïcité. » ■ P. E. (CLP)



**Michel Labitte, adjoint en charge des affaires scolaires à la mairie a été félicité de son engagement en faveur de l'éducation.**